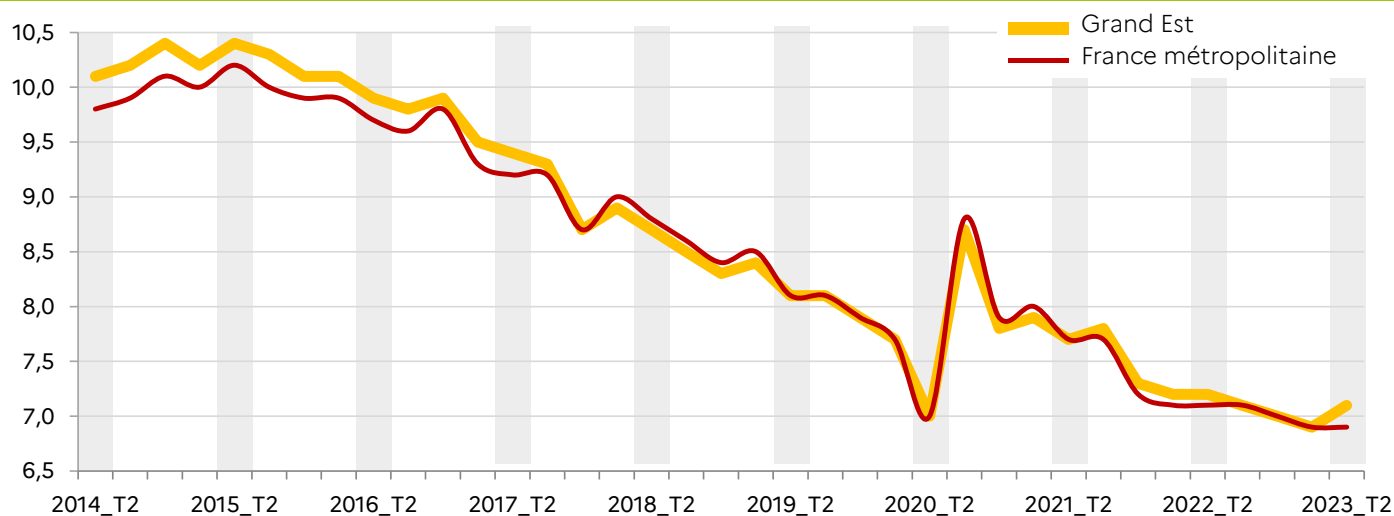


TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ DANS LES TERRITOIRES DU GRAND EST

Après avoir été identique au taux national sur les trois trimestres précédents, le taux de chômage régional augmente de 0,2 point au 2^e trimestre 2023, s'établissant à 7,1 % de la population active. En France métropolitaine, il reste stable à 6,9 %. Sur un an, il diminue de 0,1 point dans le Grand Est et de 0,2 point en France métropolitaine.

Sur dix ans, le taux de chômage régional se replie de 3,3 points dans la région, et de 3,2 points en France métropolitaine.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION

Au 2^e trimestre 2023, seule la région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une baisse de son taux de chômage localisé (-0,2 point par rapport au 1^{er} trimestre). Cinq régions (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Corse, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire) ont des taux de chômage stables sur un trimestre. Les sept autres régions enregistrent une légère hausse trimestrielle (+0,1 point, et +0,2 point en Grand Est) de leur taux de chômage. Pour autant, le classement des régions reste inchangé, le Grand Est (7,1 %) demeure en 10^e position devant PACA (7,8 %), Occitanie (8,5 %) et les Hauts-de-France (8,9 %).

Région	2023 T1	2023 T2	Évol. trim. (en point)
Hauts-de-France	8,8	8,9	+0,1
Occitanie	8,5	8,5	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,0	7,8	-0,2
Grand Est	6,9	7,1	+0,2
Île-de-France	6,6	6,7	+0,1
Centre-Val-de-Loire	6,6	6,7	+0,1
Normandie	6,6	6,7	+0,1
Bourgogne-Franche-Comté	6,2	6,3	+0,1
Nouvelle-Aquitaine	6,2	6,2	0,0
Corse	6,2	6,2	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	6,1	6,1	0,0
Bretagne	5,7	5,8	+0,1
Pays de la Loire	5,6	5,6	0,0
France métropolitaine	6,9	6,9	0,0

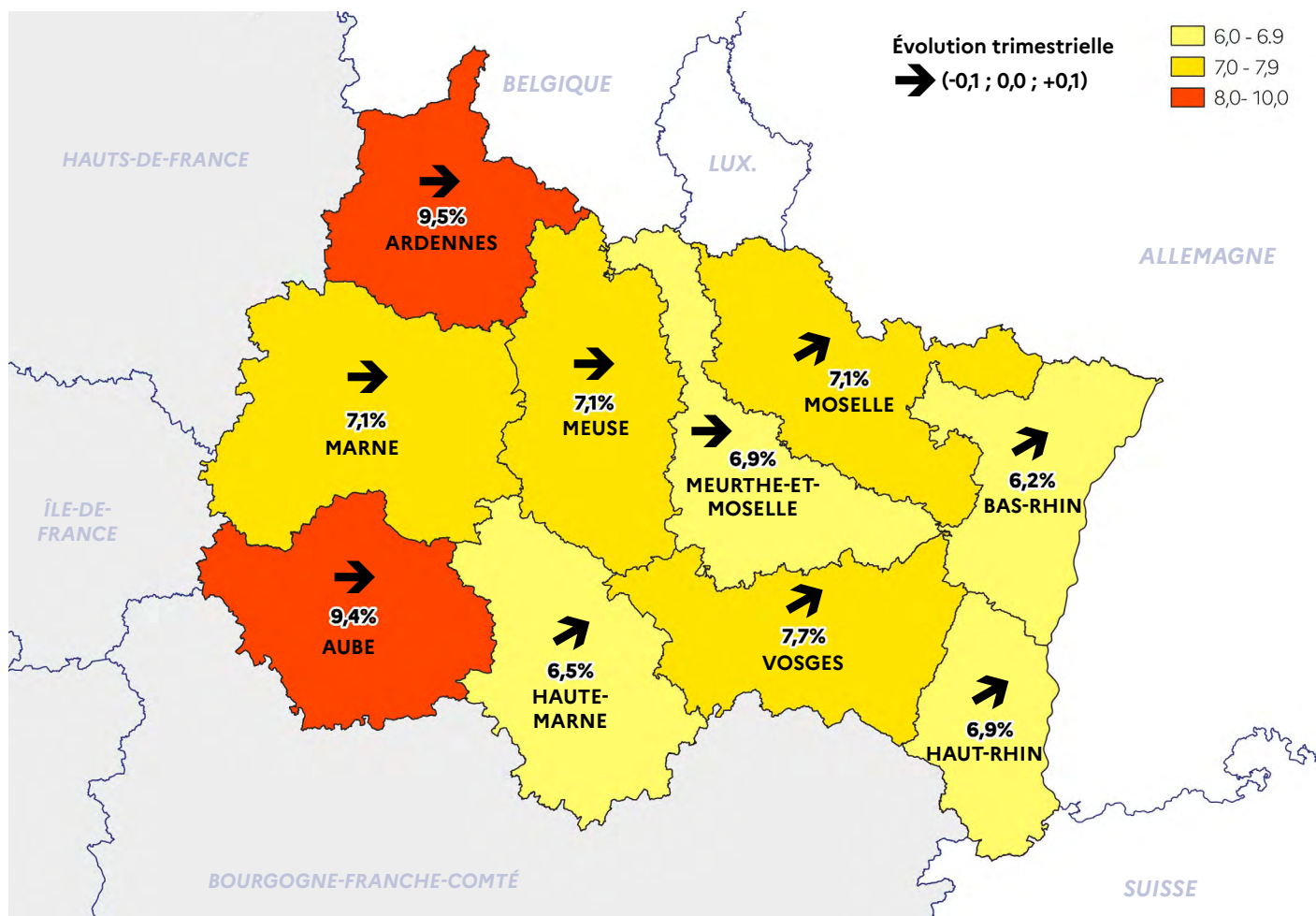
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

Au 2^e trimestre 2023, les taux de chômage départementaux sont en quasi-stabilité dans la moitié des départements de la région : stabilité dans l'Aube et en Meurthe-et-Moselle, légère baisse dans la Meuse (-0,1 pt), et légère hausse (+0,1 pt) dans les Ardennes et la Marne. Les taux de chômage des autres départements sont orientés à la hausse : de 0,2 pt en Moselle, dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, de 0,3 pt en Haute-Marne et dans les Vosges.

Sur un an, des évolutions réduites prévalent dans la majorité des départements de la région : stabilité dans les Ardennes et dans la Marne, légère hausse (+0,1 pt) en Haute-Marne et léger repli (-0,1 pt) en Meurthe-et-Moselle, dans la Meuse, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Trois départements se démarquent par des évolutions plus prononcées : -0,2 pt dans l'Aube et en Moselle, et +0,2 pt dans les Vosges.

Sur 10 ans, trois départements bénéficient d'une baisse sensible de leur taux de chômage : la Meuse (-3,6 pts), la Moselle (-3,8 pts), et les Vosges (-4,1 pts), tandis que l'Aube bénéficie d'une baisse moins sensible (-2,5 pts entre le 2^{ème} trimestre 2013 et le 2^{ème} trimestre 2023).

	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1	2023 T2	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Ardennes	9,5	9,3	9,3	9,4	9,5	+0,1	0,0
Aube	9,6	9,5	9,4	9,4	9,4	0,0	-0,2
Marne	7,1	7,1	7,0	7,0	7,1	+0,1	0,0
Haute-Marne	6,4	6,5	6,4	6,2	6,5	+0,3	+0,1
Meurthe-et-Moselle	7,0	6,9	6,9	6,9	6,9	0,0	-0,1
Meuse	7,2	7,2	7,2	7,2	7,1	-0,1	-0,1
Moselle	7,3	7,1	7,0	6,9	7,1	+0,2	-0,2
Bas-Rhin	6,3	6,2	6,1	6,0	6,2	+0,2	-0,1
Haut-Rhin	7,0	6,9	6,8	6,7	6,9	+0,2	-0,1
Vosges	7,5	7,5	7,4	7,4	7,7	+0,3	+0,2
Grand Est	7,2	7,1	7,0	6,9	7,1	+0,2	-0,1
France métropolitaine	7,1	7,1	7,0	6,9	6,9	0,0	-0,2



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

Les taux de chômage par zone d'emploi (ZE) sont généralement orientés à la hausse au 2^e trimestre 2023, mais restent stables au sein de six ZE : Colmar, Nancy, Romilly-sur-Seine, Saint-Louis, Troyes, Verdun, et en légère baisse dans celle de Sélestat (-0,1 pt). Les plus fortes hausses trimestrielles sont enregistrées dans les ZE de Saint-Avold (+0,4 pt), d'Épinal (+0,4 pt) et de Saint-Dié-des-Vosges (+0,6 pt).

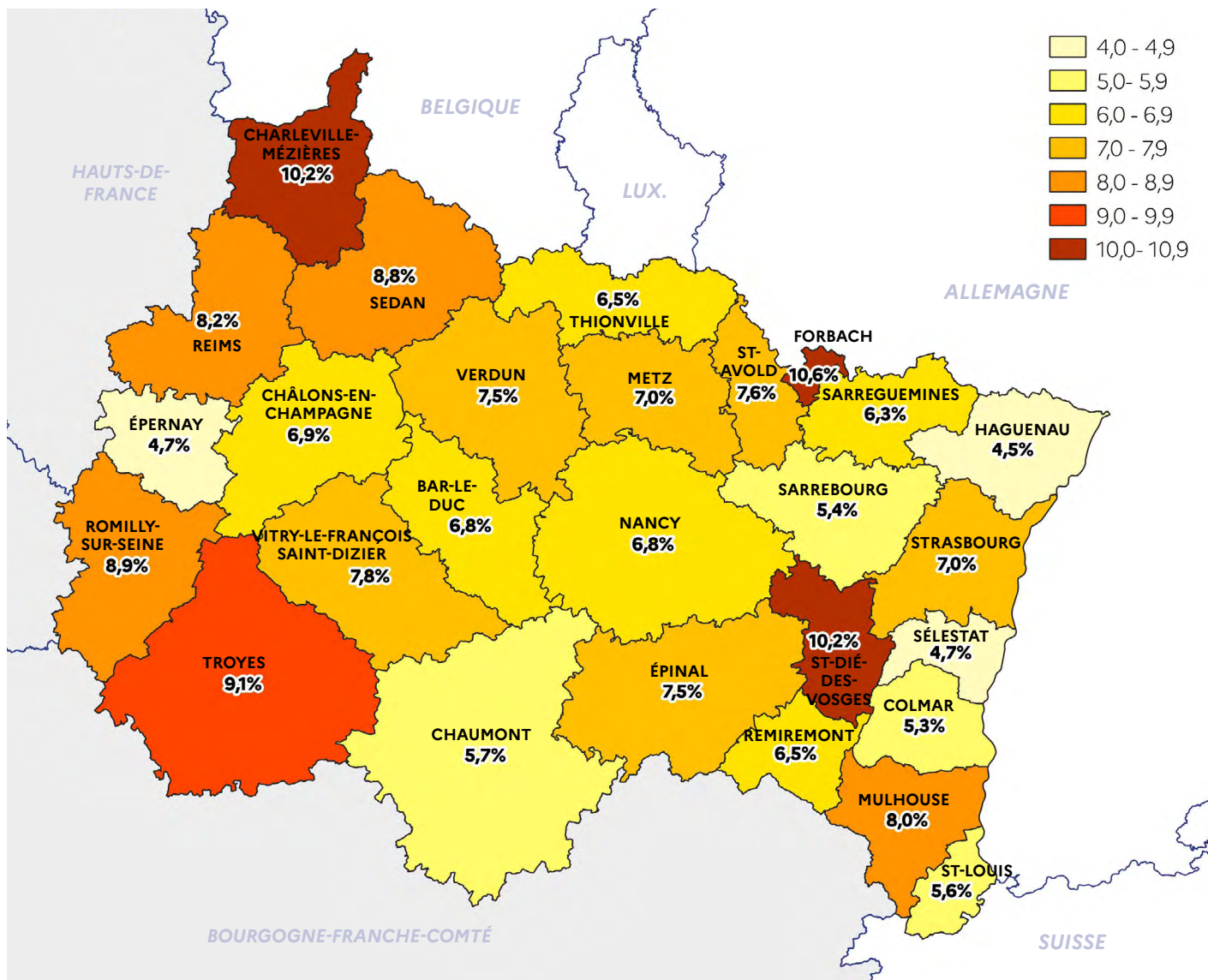
Sur un an, les taux localisés sont majoritairement stables ou en baisse, hormis dans les ZE de Charleville-Mézières (+0,2 pt), Chaumont (+0,2 pt), Épinal (+0,2 pt) et Saint-Dié-des-Vosges (+0,5 pt), où le taux de chômage subit une hausse annuelle. A contrario, quelques zones d'emploi, ayant chacune une frontière commune soit avec l'Allemagne, soit avec le Luxembourg, continuent de bénéficier de baisses significatives de leur taux de chômage : par exemple, Thionville (-0,3 pt), Sélestat (-0,3 pt), Saint-Louis (-0,3 pt), Sarreguemines (-0,5 pt) et Forbach (-0,6 pt).

Si le taux de chômage du Grand Est reste proche de celui de la Métropole, les différences se renforcent parmi les ZE, entre d'une part, celles où il dépasse les 10 % (Charleville-Mézières, Saint-Dié-des-Vosges, Forbach), et celles où il est désormais inférieur à 5 % : Sélestat (4,7 %), Épernay (4,7 %) et Haguenau (4,5 %).

	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1	2023 T2	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Bar-le-Duc	6,9	7,0	6,9	6,6	6,8	+0,2	-0,1
Châlons-en-Champagne	6,9	6,8	6,6	6,7	6,9	+0,2	0,0
Charleville-Mézières	10,0	10,0	9,8	10,0	10,2	+0,2	+0,2
Chaumont	5,5	5,6	5,5	5,4	5,7	+0,3	+0,2
Colmar	5,4	5,4	5,4	5,3	5,3	0,0	-0,1
Épernay	4,7	4,8	4,6	4,6	4,7	+0,1	0,0
Épinal	7,3	7,3	7,2	7,1	7,5	+0,4	+0,2
Forbach	11,2	10,8	10,6	10,5	10,6	+0,1	-0,6
Haguenau	4,7	4,7	4,5	4,4	4,5	+0,1	-0,2
Metz	7,2	7,1	7,0	6,9	7,0	+0,1	-0,2
Mulhouse	8,0	8,0	7,8	7,7	8,0	+0,3	0,0
Nancy	6,9	6,7	6,7	6,8	6,8	0,0	-0,1
Reims	8,2	8,1	8,1	8,0	8,2	+0,2	0,0
Remiremont	6,4	6,5	6,4	6,4	6,5	+0,1	+0,1
Romilly-sur-Seine	9,0	8,9	8,9	8,9	8,9	0,0	-0,1
Saint-Avold	7,6	7,5	7,2	7,2	7,6	+0,4	0,0
Saint-Dié-des-Vosges	9,7	9,8	9,7	9,6	10,2	+0,6	+0,5
Saint-Louis	5,9	5,7	5,7	5,6	5,6	0,0	-0,3
Sarrebourg	5,3	5,2	5,2	5,1	5,4	+0,3	+0,1
Sarreguemines	6,8	6,5	6,2	6,0	6,3	+0,3	-0,5
Sedan	9,0	8,9	8,8	8,6	8,8	+0,2	-0,2
Sélestat	5,0	4,9	4,8	4,8	4,7	-0,1	-0,3
Strasbourg	7,1	7,0	6,9	6,9	7,0	+0,1	-0,1
Thionville	6,8	6,6	6,6	6,4	6,5	+0,1	-0,3
Troyes	9,3	9,2	9,1	9,1	9,1	0,0	-0,2
Verdun	7,5	7,5	7,6	7,5	7,5	0,0	0,0
Vitry-le-François Saint-Dizier	7,8	7,8	7,7	7,5	7,8	+0,3	0,0
Grand Est	7,2	7,1	7,0	6,9	7,1	+0,2	-0,1
France métropolitaine	7,1	7,1	7,0	6,9	6,9	0,0	-0,2

Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI (SUITE)



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

Avertissement : Indications concernant les estimations trimestrielles de taux de chômage localisé :

- l'emploi au numérateur des taux de chômage, en partie calculé avec les estimations trimestrielles d'emploi localisé (ETE), est révisé sur l'ensemble de la période en lien avec l'extension du champ des ETE à l'ensemble de l'emploi salarié.
- les estimations trimestrielles de taux de chômage par zone d'emploi sont cohérentes avec celles publiées au niveau régional.